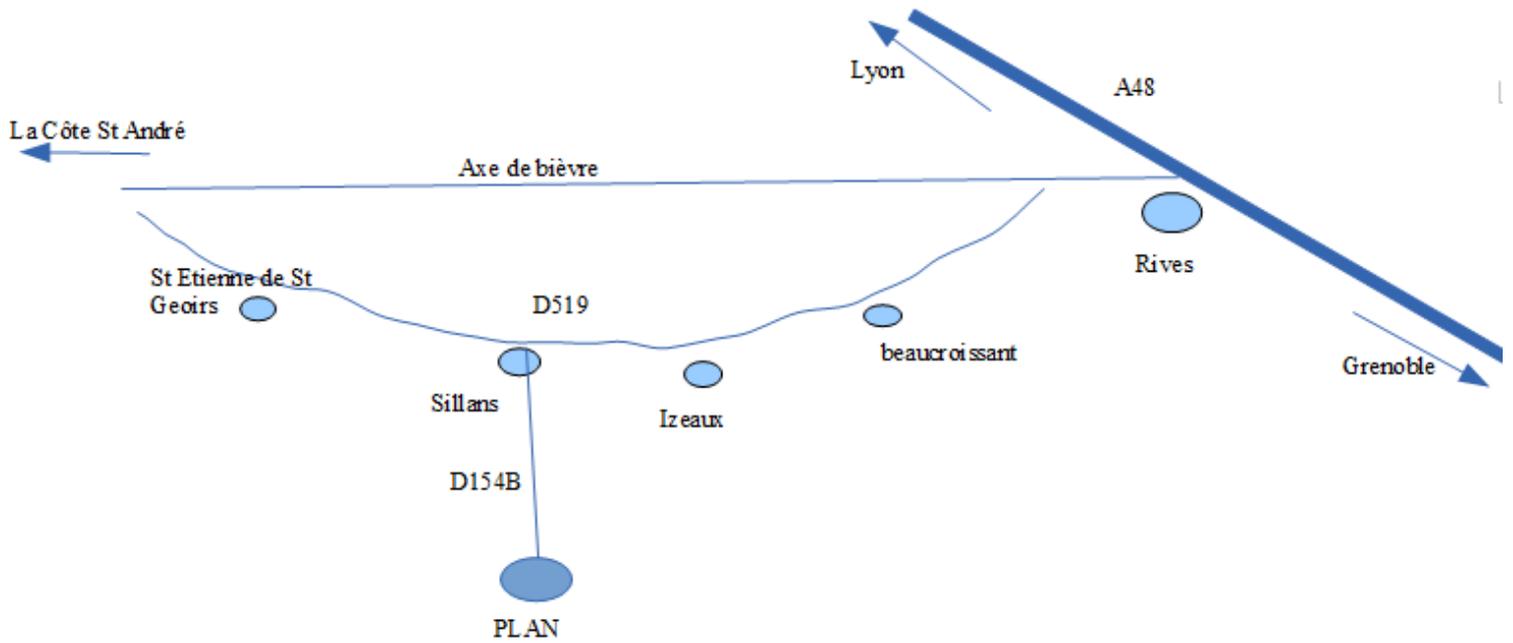


Rendez-vous à la Salle des Fêtes « Gabriel Martin » à Plan
à l'entrée du village en venant de Sillans la salle est à gauche en face de l'école.



En 1993, entré en vigueur une nouvelle réglementation sanitaire européenne. L'année suivante, nous étions une cinquantaine de producteurs fermiers à nous regrouper pour créer APFI afin de faire face à ces nouvelles exigences.

20 ans plus tard, nous sommes plus de 150. Nous avons compris que cette réglementation n'était pas si terrible mais que son application administrative souvent posait souvent problème. APFI est plus que jamais nécessaire pour apporter un soutien technique et personnel aux producteurs fermiers et faire contrepois à une administration souvent frileuse et tatillonne.

Cependant, beaucoup de changements se profilent pour 2014, puisque Marie-Annick a décidé de prendre sa retraite et que Martine s'en est allée vers d'autres horizons. Tout cela nous oblige à mettre en place une nouvelle organisation.

Notre Conseil d'Administration a donc décidé de consacrer l'Assemblée Générale pour en discuter largement avec vous :
***quels nouveaux interlocuteurs ? quelles relations avec la Chambre d'agriculture ?
quels besoins et quelles actions ? quelle cotisation pour quel service et quel avenir ?***

Pour faciliter la discussion, nos interlocuteurs de la DDPP et du laboratoire ne seront pas conviés.

**Nous vous invitons à
l'Assemblée Générale
le 22 Avril 2014 à partir de 10h30
à la Salle des Fêtes de Plan**

Nous vous attendons donc nombreux, parce les enjeux sont importants, parce qu'on a pas tous les jours **20 ans**, et surtout, parce que ce sera sans doute, pour la plupart d'entre nous, la dernière occasion de saluer Marie Annick et de la remercier d'avoir mis, pendant ces vingt années, autant d'énergie personnelle dans cette aventure.

Ordre du jour

10h30 Accueil

10h35 – 11h10 Assemblée Statutaire

- Rapport Financier
- Rapport d'activité
- Élection

11h15 Structuration nationale et projet européen

11h30 Le nouveau fonctionnement d'APFI. Échange et débat.

- Présentation de la nouvelle équipe technique.
- Quel service, pour quel besoin ?
 - Maîtrise de la qualité
 - satisfaire aux obligations réglementaires
 - Gérer les alertes sanitaires
 - Appui à la commercialisation
- La défense de la filière
 - Négociation avec les administrations
 - Représentation auprès des Collectivités territoriales
 - Participation aux structures régionales, nationales et européennes.

Nous devons échanger sur les actions à privilégier et les façons de les financer.
Quel équilibre entre la mutualisation et la facturation aux producteurs

Buffet des vos produits fermiers sans oublier le gâteau



14h30 Ne plus subir ses autocontrôles

- Catherine Bibollet expliquera ses choix d'autocontrôles pour sa fromagerie
- Jacques Rimbault présentera ses contrôles sur les volailles et les conserves.